

ESSENTIELS ... les commerces à Baccarat

De la solidarité à Baccarat

LES COMMERCES TOUS ESSENTIELS !

On l'espérait en coulisse ... le gouvernement l'a annoncé le 24 novembre : les commerces dits non-essentiels obligés de tirer le rideau depuis le 30 octobre, ont réouvert leurs portes, à l'exception des bars et restaurants.

Dans une petite ville comme Baccarat, on sait très bien que tous sont essentiels à la vie économique et sociale ... et voir la vie reprendre est une bonne nouvelle !

Afin de soutenir les commerces locaux, la municipalité a décidé de communiquer via l'application IntraMuros sur les solutions mises en place pendant le confinement (à la demande des commerçants concernés). Nombreux sont ceux qui se sont adaptés pour mettre en place de la vente en ligne (click and go), à emporter, par téléphone, avec de nouveaux services comme la livraison à domicile ... en tous les cas, ils ont fait preuve de créativité.

● **Vous pouvez de nouveau vous déplacer pour vos achats. Mais gardons à l'esprit que le meilleur moyen de soutenir le commerce local est d'acheter sur place. Alors ne les laissons pas tomber et consommons local ! Pour que survive notre centre ville !**

Nos commerçants locaux s'organisent ...



SOUTENONS LES ...
CONSOMMONS A BACCARAT !

Noël & fêtes de fin d'année

Se réjouir malgré le contexte !

Il semble évident que les fêtes de fin d'année, à Baccarat comme ailleurs, ne ressembleront cette année pas aux autres. A défaut de faire comme d'habitude, certains moments sont maintenus ... qu'ils nous permettent de tenir en éveil la magie de Noël.



● LES ANNULATIONS

Le week-end de la st Nicolas organisé par le comité des fêtes avec son marché à la salle des fêtes ne peut pas avoir lieu.

Les rassemblements comme les arbres de Noël que ce soit ceux de la cristallerie, du CCAS et autres sont annulés.

- la traditionnelle collecte du Téléthon de commune en commune avec les loups de Maixe et le VTT Tonic n'aura pas lieu. Mais la recherche a besoin de vos dons ... qui peuvent s'effectuer en ligne sur la page : <https://soutenir.afm-telethon.fr/la-coordination-telethon54>

● LES BONNES NOUVELLES

- COURONNE DE L'AVENT



Covid ou pas, une tradition est faite pour durer dans le temps ... surtout lorsqu'elle véhicule des liens d'amitié et la magie de Noël.

A défaut de pouvoir nous apporter physiquement la couronne de l'Avant, nos amis de Gernsbach ont tenu à ce qu'elle nous soit livrée ainsi que les chocolats offerts aux écoles par la ville jumelle. La partie plus officielle d'échanges s'est déroulée par visio-conférence.

Le 27 novembre à 11h, date habituelle, Christian GEX et Yvette COUDRAY se sont donc connectés par ordinateur à Julian CHRIST, maire de Gernsbach pour vivre cette rencontre à distance physique.

Décembre verra briller la couronne de l'Avant comme chaque année sous le porche de l'Hôtel de ville. Dans les écoles, St Nicolas se fera le messenger de cette amitié qui traverse toutes les frontières ... et des chocolats qui leur sont destinés.

Petits et grands, continuons de faire vivre tout ce qui nous unit et nous lie !



- ILLUMINATIONS EN VILLE

Comme chaque année, les agents des services techniques ont mis en place le sapin de Noël et les illuminations en ville.

L'allumage officiel des guirlandes est prévu vendredi 4 décembre à 18h.

Comme chaque année, si vous souhaitez participer au concours des maisons illuminées, inscrivez-vous en mairie : 03.83.76.35.35.

- **ST NICOLAS** fera une apparition dans la cour des écoles le 7 décembre, pour y déposer des friandises récompensant ainsi comme chaque année les enfants sages.

- NOËL DU CCAS

Les arbres de Noël et rassemblements ne sont bien sûr pas possibles cette année. Mais le CCAS compte bien permettre à ses bénéficiaires de passer de bonnes fêtes de Noël en offrant aux enfants des pochettes "surprises".

INFOS

Covid 19

2020 - N°4

Confinement n°2



LE MOT du maire

Ensemble, nous y arriverons.

Les épisodes successifs de confinement et de « déconfinement » bouleversent fortement nos quotidiens, que l'on soit écolier, travailleur, en recherche d'emploi, commerçant, artisan, retraité... Ce sont des habitudes que l'on perd, de nouvelles que l'on prend. Les conséquences de la COVID sont minimes pour certains et conséquentes pour d'autres. Il faut ainsi trouver le juste équilibre entre la raison sanitaire et le fonctionnement de l'économie.

La collectivité concentre ses efforts à la gestion de la crise sanitaire : commerces fermés, manifestations annulées, règles et protocoles à écrire et appliquer, sécurité dans les écoles, vies culturelle et sportive à l'arrêt... Pour autant, je vois et lis la solidarité entre chacun, ... l'entraide, le soutien et je m'en réjouis.

La forte baisse d'actualité en ville nous a conduit à décider de ne pas publier notre magazine Trait d'Union en décembre. Nous souhaitons continuer de vous informer au mieux, et même si le support papier n'est pas adapté à la situation actuelle de changements intempestifs, il est important de ne pas laisser en marge les personnes qui n'utilisent pas encore l'application IntraMuros.

Nous vous proposons donc ce numéro spécial centré sur les points impactés par la covid 19.

Les élus sont souvent sollicités sur le nombre de cas positifs à la covid à Baccarat. Sachez que nous n'avons pas connaissance de ces chiffres. La vigilance de chacun reste le meilleur remède contre ce virus.

Comme l'a annoncé le Président de la République, le confinement demeure, mais avec un assouplissement profitable : les sorties dérogatoires pour l'activité physique sont autorisées dans un rayon de 20 km du domicile et pendant 3h00 ; les commerces locaux peuvent ouvrir leurs portes, dans le respect des protocoles sanitaires à l'exception des bars et restaurants pour lesquels nous avons une pensée particulière. Continuons de les soutenir par nos commandes.

Je compte sur votre civisme pour les semaines à venir. Les fêtes restent des moments essentiels mais soyons particulièrement prudents cette année, pensons à nos proches. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous,



Christian GEX

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

La continuité des services nécessaires aux habitants

● UN NOUVEL ACCUEIL EN MAIRIE

Pendant le confinement, la mairie reste ouverte aux heures habituelles et les services municipaux fonctionnent tous normalement.

Un nouveau protocole est établi pour l'accueil du public.

L'accueil est physiquement transféré à l'arrière du bâtiment au rez-de-jardin - côté parc Michaut (ex-guichet de la CPAM). Une personne à la fois est autorisée à entrer pour effectuer sa demande, la file d'attente s'effectuant à l'extérieur, le masque restant obligatoire.

Les services fonctionnent normalement (toujours sur rendez-vous pour les CNI et passeports). Mais tant que possible, avant de vous déplacer, privilégiez le standard téléphonique, accessible aux heures d'ouverture habituelles au 03.83.76.35.35.

● FERMETURE DES BÂTIMENTS ... SAUF

Aux annonces gouvernementales a suivi la fermeture immédiate par la ville de TOUS les bâtiments municipaux (stades, pôle sportif, salle des fêtes, locaux associatifs ...) à l'exception de l'accueil de la mairie. Néanmoins, depuis le 16 novembre, laps de temps nécessaire à l'organisation des services et des protocoles sanitaires, les stades Michaut et Humbert et le pôle sportif sont de nouveau ouverts aux scolaires afin de leur permettre de poursuivre l'enseignement sportif dans de bonnes conditions. A noter que les vestiaires et les toilettes restent fermés conformément aux mesures du 1er confinement... (sauf cas exceptionnel pour les collégiens en situation médicale ou particulière). Les primaires et maternelles ont un accès en cas de besoin sous la responsabilité des instituteurs. A noter que suite aux dernières annonces, les associations sportives qui le souhaitent pourront reprendre leurs activités mais uniquement pour les mineurs.



DES ACTIONS MUNICIPALES

Priorité à la sécurité et à la solidarité

● DES MASQUES POUR TOUS

Dès les dernières annonces gouvernementales obligeant le port du masque dans les écoles pour les enfants de plus de 6 ans, la municipalité a décidé de fournir à chaque élève de plus de 6 ans un masque réutilisable.

Le 3 novembre, le maire, Christian GEX et Martial BANNEROT, adjoint aux affaires scolaires, ont assuré cette distribution dans chaque école.

A noter que les **adultes** qui auraient besoin de masques supplémentaires peuvent toujours en faire la demande en mairie au 03.83.76.35.35, à raison d'un masque par personne, selon le stock disponible.



Réception des masques par les directeurs d'école

● DU LIEN AVEC LES SENIORS

On sait que les périodes de confinement sont sources de stress, d'isolement voire de déprime notamment chez nos anciens.

Aussi, comme lors du 1er confinement, **des élus** appellent chaque jour les personnes âgées pour prendre des nouvelles et se faire le relais de leurs besoins sur la base du fichier canicule mis à jour avec les personnes seules ou vulnérables qui nous sont signalées en mairie.

L'objectif de ces appels est à la fois de recenser d'éventuels besoins ou difficultés ponctuelles de ces publics et de permettre un temps d'écoute et d'échanges pour ceux et celles qui en ont le plus besoin.

A noter qu'un tiers peut signaler en mairie une personne isolée.



● FORCES DE L'ORDRE SUR LE TERRAIN

Bien sûr, en ces périodes délicates, les forces de l'ordre ont une mission majeure et sont présentes en ville pour assurer leurs missions de prévention, protection et respect de la loi. Police Municipale et gendarmerie unissent leurs forces notamment dans le cadre de la **surveillance vigipirate et des cambriolages** souvent recrudescents dans cette période de fin d'année.

L'occasion de rappeler que chaque citoyen est appelé à signaler à la gendarmerie tout fait suspect. La vigilance est de mise également lors de démarchages à domicile (exiger la présentation de carte professionnelle).



● LE MARCHÉ MAINTENU ... & DEPLACÉ

Le marché hebdomadaire place Leclerc est maintenu dans le respect des mesures sanitaires COVID19. Port du masque obligatoire.

Sur demande d'un collectif de commerçants du marché et en soutien pour leur activité, le maire a autorisé le déplacement de jour du marché hebdomadaire tombant, pendant les fêtes, des jours fériés.

Aussi, le marché aura lieu les **jeudis 24 et 31 décembre** (à la place des vendredis 25 et 1er janvier).

● DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Comme lors du premier confinement, la ville a pris le relais sur la distribution des sacs jaunes à domicile.

La demande s'effectue par téléphone au standard de la mairie.



● DES ATTESTATIONS DÉROGATOIRES

Comme lors du 1^{er} confinement, les personnes qui rencontrent des difficultés (pas d'internet, d'imprimante, ...) peuvent se procurer des attestations dérogatoires à l'accueil de la mairie.

● CONSEILS DE QUARTIER

Les réunions de quartier sont bien sûr reportées en attendant l'autorisation de se réunir.

● En lien avec les services de l'Etat

Les mesures gouvernementales sont déclinées sur le territoire par les arrêtés préfectoraux. Nous ne faisons que le relais de ces informations ou mesures qui ne relèvent pas des décisions des maires (du type couvre feu, interdiction de rassemblement, fermeture des commerces, obligation du port du masque ...)

Dans ce cadre, nous rappelons l'**obligation du port du masque** à 50m des commerces, établissements scolaires, transports, églises ... et que les **rassemblements demeurent interdits**.



● **COMMUNICATION** : L'information variant au rythme de l'épidémie et des décisions gouvernementales, nous réajusterons notre communication selon l'actualité via les outils numériques (application sur téléphone IntraMuros, Facebook, site web, panneaux lumineux). Merci de votre compréhension.

ACTUS & INFOS PARTENAIRES

● COMMÉMORATIONS

Conformément à l'arrêté préfectoral de non rassemblement sur la voie publique, la commémoration de la libération de Baccarat le 31 octobre ainsi que l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre ont du être effectués en comité restreint, mais non moins avec solennité.

Le 11 novembre à 11h précises, heure historique de la cessation des combats de 1918, deux gerbes ont été déposées pour honorer la mémoire de l'ensemble de nos morts par deux délégations différentes place du 86^{ème} Ri et au carré militaire du cimetière.



● OFFICES RELIGIEUX

Depuis le 2 novembre, les célébrations religieuses publiques ont cessé. Pendant le confinement, l'église de Baccarat reste ouverte tous les jours. Les enterrements sont célébrés à la crypte dans la limite de 30 personnes : 25 pour les proches et 5 de la paroisse pour le service de la célébration toujours dans le respect des consignes sanitaires. Le cimetière reste ouvert pendant toute la durée du confinement.



● DON DU SANG

Une opération de collecte de sang aura lieu le **4 décembre à la salle des fêtes de 15h30 à 19h30 toujours** suivant une organisation permettant de protéger les donneurs, les membres de l'EFS et de l'Association des Donneurs de Sang Baccarat. Port du masque obligatoire.



● VIGILANCE CHASSE



La régulation du gibier étant considérée comme une activité d'intérêt général afin d'éviter les dégâts agricoles et la surpopulation, par arrêté préfectoral, la chasse est autorisée à reprendre son activité.

● PEUT-ON PÊCHER ?



A compter du 28/11, la pêche redevient autorisée dans le cadre de la dérogation de sortie quotidienne liée à l'activité physique individuelle, donc dans un rayon de 20 km du domicile, pour une durée maximum de 3h. Elle se pratique en solitaire ou membres du même foyer confiné. Se munir de son attestation de sortie. Tenez-vous informé des évolutions possibles via la fédération de pêche.

● AIDE ALIMENTAIRE ET RESTOS DU COEUR

Continuation de l'activité des associations caritatives pendant le confinement : banque alimentaire et restos du coeur assurent leurs campagnes et distributions.

Vendredi 27 novembre : ambiance solidaire et sportive pour la collecte nationale de denrées à destination de la banque alimentaire. Dans le cadre du programme SLUC-Care, en partenariat avec VEOLIA, pour la promotion de la citoyenneté, la solidarité et l'insertion, étaient présents au Lidl à la fois les ambassadeurs du tri pour sensibiliser contre la lutte au gaspillage alimentaire, mais aussi des joueurs professionnels du SLUC NANCY BASKET pour solliciter les visiteurs et soutenir les bénévoles de la banque alimentaire de Meurthe et Moselle.

CCTLB

● ORDURES MENAGÈRES & DECHETTERIE

Les services Véolia fonctionnent normalement, les ramassages des ordures ménagères et des sacs de tri ont lieu comme d'habitude. La déchetterie de Baccarat reste ouverte aux mêmes horaires et mêmes conditions d'accueil (respect des consignes sanitaires) mais ne vous déplacez que si cela est vraiment nécessaire ! Pensez à vous préserver et à préserver les autres...

Pour toutes questions sur le ramassage et la déchetterie, vous pouvez les joindre par téléphone au numéro vert 0 800 71 03 87.

● MÉDIATHÈQUE : PRÊTS À EMPORTER !

La covid 19 maltraite la culture : les animations initialement prévues à la médiathèque sont reportées et les portes étaient jusque là, fermées au public ... mais elle s'adapte aussi et fonctionne en mode "drive". Un nouveau service de portage à domicile est proposé pour les personnes qui ne peuvent se déplacer (vulnérables, à mobilité réduite, ...). On choisit et on réserve ses ouvrages en ligne, on prend RDV et on est livré sur le pas de la porte, gratuitement.

CONTACT : 03.83.73.16.52
baccarat@delunevilleabaccarat.fr

> Info sur la réouverture au public : contacter le service ou la CCTLB
www.delunevilleabaccarat.fr

● CONCILIATEUR

Continuité de service, le ministère de la justice a demandé aux conciliateurs de maintenir leurs permanences malgré la période COVID 19.

Il est donc possible de prendre rendez-vous auprès de Fernand REBMANN qui assurera sa permanence **les jeudis 3 et 17 décembre**, à la CCTLB 13 rue du port à Baccarat.

Pour prendre rendez-vous : 03.83.74.05.00

ou par mail à l'adresse : fernand.rebmann@conciliateurdejustice.fr

- Port du masque obligatoire -